

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 DLH 30 Boulevard du Général Martial Valin (15e) - Implantation de cirque - Autorisations d'urbanisme.

MM. Bruno JULLIARD et Ian BROSSAT, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 janvier 2017, par lequel Mme la Maire de Paris et le cirque Diana Moreno-Bormann demandent au Conseil de Paris l'autorisation de déposer toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme pour l'installation du cirque sur le terrain situé à l'Ouest du square Carlo Sarrabezolles en contre-bas du boulevard du Général Martial Valin et de la rue Lucien Bossoutrot à Paris 15e ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 16 janvier 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission et, par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris et le cirque Diana Moreno-Bormann sont autorisés à déposer toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme pour l'installation du cirque sur le terrain situé à l'Ouest du square Carlo Sarrabezolles en contre-bas du boulevard du Général Martial Valin et de la rue Lucien Bossoutrot à Paris 15e.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO